

COURRIER

DE LA SAMBRE.



N° 199.

MERCREDI.

22 AOUT 1832.

AFRIQUE.

COLONIE L'ALGER.

ORAN, 25 juillet. — Les marchés d'Oran sont abondamment pourvus par les tribus de l'extérieur. La population de la ville est maintenant approvisionnée pour 4 mois en blé : la viande sur pied et toutes les autres ressources abondent également. Il y a toujours de fréquents rapports par mer avec Arsew et Mostaganim.

Le brick de guerre *la Surprise* continue de croiser sur les côtes de l'ouest.

On explique ainsi l'exécution des quatre bédouins. Ces barbares avaient été pris à dix heures du soir, au moment où ils cherchaient à escalader les murs du fort, qui était attaqué avec acharnement depuis deux heures après midi. Pendant qu'on les fusillait à près de minuit, l'attaque durait encore. Le lendemain, on a arrêté deux Arabes Garabats dans un moment où l'ennemi n'attaquait pas; on les a mis au fort de Mersel-Kebir. Ils seront jugés par un conseil de guerre.

29 juillet. — Le brick *la Surprise* est rentré de sa croisière dans l'ouest. Il a visité les bancs de corail, sur lesquels il a établi des pêcheurs : il a reconnu toute la côte jusqu'à la frontière de Maroc. Les tribus qui habitent le golfe d'Harchgoun sont en hostilité entre elles. Le pays est fertile en blé, mais il y manque des lieux d'embarcation; il faudrait y envoyer charger des bâtimens.

Le capitaine aide-de-camp Tartereau a levé toute cette côte, ce qui forme une reconnaissance de plus de 60 lieues. Ce travail sera remis au net d'ici à deux mois. Il fait infiniment d'honneur à cet officier.

PRUSSE.

BERLIN, 7 aout. — *Gazette d'Augsbourg*. — Dans les derniers jours du mois passé, le gouvernement français a fait des démarches au sujet des ordonnances de la diète de Francfort; il a insisté surtout pour que dans le cas où des mesures exécutoires deviendraient nécessaires contre un état fédéral du 2^e rang, on n'y employât pas de troupes prussiennes ou autrichiennes, parce que, vu la disposition des esprits en France, on ne pourrait pas se dispenser de placer un corps d'observation français. Cette demande a fait sensation ici, attendu qu'elle est en contradiction avec les déclarations précédentes du cabinet français. D'après le système adopté par le *Moniteur*, il faut qu'il mette aussi en doute l'existence de la dernière note; cependant nous ne croyons pas que cela soit à craindre dans ce moment; la nouvelle vient au reste de la même source où étaient puisées les données que la feuille française officielle déclare apocryphes. On ignore la réponse qui aura été faite à la communication susmentionnée; mais il paraît que les obligations fédérales n'admettent pas d'exception, et que dans le cas où la Prusse et l'Autriche seraient appelées à mettre en vigueur une mesure exécutoire, toute autre considération devra cesser, pour que la marche légale puisse être suivie; car c'est en elle que gît la sûreté des états particuliers, comme de la totalité de la confédération. S'il en était autrement, les feuilles d'opposition auraient raison de crier contre la suprématie ou le despotisme. Ainsi, il est probable que le cabinet français ne devra pas s'attendre à une réponse satisfaisante, et qu'il prendra en considération les motifs qui s'opposent à ce qu'on se conforme à ses vœux.

ITALIE.

ROME, 31 juillet. — Nos affaires politiques sont dans une stagnation complète. La plus grande lassitude règne dans les deux partis. Le cardinal Albani, par son retour, a levé une partie des difficultés qui s'opposent à un meilleur ordre de choses, et les missions de M. de Plokesch, qui nous a quittés dernièrement, et de M. de Sabregondi, prouvent que l'Autriche ne néglige rien pour ramener une paix durable. Un édit, qui vient de paraître à Bologne, crée un papier-monnaie de 150,000 scudi. On a établi une commission pour surveiller la dette publique; le prince Orsini en est président. Ce prince n'est pas cardinal, son traitement est de 2,000 scudi par an. On ne connaît pas les attributions de cette autorité nouvelle.

M. de Rothschild est retourné à Naples; l'emprunt qu'il avait offert au taux de 72 pour 100 n'a pas été conclu. Il paraît pourtant que M. de Rothschild ne regarde l'affaire que comme différée; il achète des lettres de change sur Rome. (*Gazette de France.*)

PORTUGAL.

Nous avons reçu des journaux et des lettres de Lisbonne jusqu'au 6 du courant; en voici le résumé:

D'après une dépêche du général Povoas au comte de Barbacena, datée du 27 juillet du quartier-général de Saint-Jean de Ubadeira, les postes avancés du susdit général se trouvant en avant de Carvalhas, sur la grande route de Porto, furent attaqués dans la nuit du 26 au 27. Le général

Povoas en ayant eu connaissance donna des ordres pour faire partir le régiment de cavalerie de *Fundao*, ainsi que les volontaires royalistes de Montealgre qui occupaient une position à une lieue en avant de Santo-Redondo. Des ordres furent aussi donnés à la 1^{re} et à la 2^e brigade de la 2^e division, qui se trouvaient à Teira, de prendre les armes et de se tenir prêts à marcher.

Sur ces entrefaites, les troupes de don Pedro qui se trouvaient en force, firent une attaque sur la grande route, et les volontaires royalistes, quoique soutenus de Montealgre par la cavalerie, se retirèrent avec précipitation, ou pour mieux dire prirent la fuite, car le rapport porte qu'ils se retirèrent plus vite qu'ils n'auraient dû. Cependant les troupes de don Pedro, arrivées à Grijó, firent halte, et quelque temps après se partagèrent. Les bataillons se retirèrent, les uns par la droite de ce village, les autres par la gauche. Il y avait dans leurs rangs des habitans de Porto.

Les personnes dévouées à don Miguel faisaient courir le bruit à Lisbonne que si don Pedro n'avait pas encore été attaqué dans la ville de Porto, c'était parce qu'on attendait que l'escadre portugaise sortie du Tage eût battu Sartorius, pour aller ensuite bloquer Porto afin d'empêcher une retraite par mer.

Une frégate de guerre américaine venant de Madère, et ayant à son bord le commodore qui commande l'escadre américaine qui croise dans la Méditerranée, venait d'arriver à Lisbonne. Cette escadre se compose de quatre frégates et cinq corvettes de guerre.

SUISSE.

BERNE, 12 aout. — Selon la *Gazette d'Augsbourg*, une conférence diplomatique daignerait se charger de mettre nos institutions en harmonie avec les exigences de l'époque: or, nous savons tout ce qu'exige aujourd'hui la diplomatie, c'est l'anéantissement des idées libérales partout où elles surgissent. Si les députés de nos cantons, animés du patriotisme le plus pur et pleins du sentiment de l'indépendance nationale, n'ont pu parvenir à s'entendre sur les mesures à prendre pour le salut de la patrie, il sera curieux de voir comment s'y prendront les membres de la conférence qu'on nous promet. Nous pourrions espérer un nombre de protocoles supérieur même à celui dont on a gratifié la Belgique.

Cette intervention-là serait pire encore que l'intervention armée dont on nous menaçait naguère; de tous les peuples, le peuple suisse est le moins diplomate, et cela fait son éloge. On aurait bon marché de lui.

(*L'Helvétie.*)

FRANCE.

PARIS, 19 aout.

On parle toujours d'un remaniement du ministère. M. Dupin remplacerait M. Barthe, et M. Humann, M. Louis. Le maréchal Soult aurait la présidence du conseil. Mais ces nouvelles n'ont évidemment aucune consistance, au moins pour le moment.

L'indisposition de M. de Talleyrand n'a pas eu de suites sérieuses. On assure qu'il partira pour Londres dans le courant de la semaine prochaine.

M. de Montalivet est, dit-on, toujours malade, et M. Barthe l'est aussi depuis deux jours.

Hier à sept heures du soir une dépêche est arrivée au ministère des affaires étrangères, venant de Londres. L'ambassadeur d'Angleterre a aussi reçu des dépêches.

La chambre d'accusation de la cour royale de Rennes a, vendredi dernier, renvoyé M. Berryer fils, député, devant la cour d'assises de la Loire-Inférieure, sous la prévention d'embauchage et de complot tendant à renverser le gouvernement.

Cette affaire fixe assez vivement à Rennes l'attention d'une certaine classe de citoyens, et surtout du barreau et des habitués du palais. On publie à l'avance une foule de détails que nous ne croyons point devoir reproduire, et que les débats seuls peuvent servir à apprécier.

Voici, entre plusieurs autres, un document qui a été autographié pour être communiqué aux membres de la cour et à quelques autres personnes de Rennes.

Copie (dont l'original sera représenté) de la note de dissentiment convenue à Paris entre d'honorables adversaires de tout mouvement, et lue à la duchesse de Berry dans la nuit du 23 mai dernier par M. Berryer fils, l'un de deux, avocat et député.

« Les personnes en qui on a reporté une honorable confiance, ne peuvent s'empêcher de témoigner leur douleur des conseils en vertu desquels on est arrivé à la crise présente. Ces conseils ont été donnés par des hommes sans doute pleins de zèle, mais qui ne connaissent ni l'état actuel des choses, ni la disposition des esprits.

« On se trompe, quand on croit à la possibilité d'un mouvement dans

Paris; on ne trouverait pas 1200 hommes non mêlés d'agens de police, qui pour quelques écus feraient du bruit dans la rue, et qui auraient à y combattre la garde nationale et une garnison fidèle.

« On se trompe sur la Vendée comme on se trompe sur le Midi : cette terre de dévouement et de sacrifices est désolée par une nombreuse armée aidée de la population des villes presque toutes anti-légitimistes. Une levée de paysans n'aboutirait désormais qu'à faire saccager les campagnes et à consolider le gouvernement actuel par un triomphe facile.

« On pense que, si la mère de Henri V était en France, elle devrait se hâter d'en sortir, après avoir ordonné à tous les chefs de rester tranquilles. Ainsi, au lieu d'être venue organiser la guerre civile, elle serait venue commander la paix; elle aurait eu la double gloire d'accomplir une action de grand courage et d'arrêter l'effusion du sang des Français.

« Les sages amis de la légitimité, que l'on n'a jamais prévenus de ce que l'on voulait faire, qui n'ont jamais été consultés sur les partis hasardeux que l'on voulait prendre, et qui n'ont connu les faits que lorsqu'ils étaient accomplis, renvoient la responsabilité de ces faits à ceux qui en ont été les conseillers et les auteurs; ils ne peuvent ni mériter l'honneur ni encourir le blâme dans les chances de l'une ou de l'autre fortune. »

Cette déclaration est suivie de ce post-scriptum :

« M. Berryer fils n'a été, auprès de la duchesse, que l'organe religieux et animé de cette loyale profession de foi.

« MM. de Châteaubriand, Hyde de Neuville, Fitz-James, qui l'avaient professée avec lui, convaincus par des documens irrésistibles que M. Berryer n'en avait pas dévié d'une ligne, en ont assumé avec lui l'entière responsabilité.

« Arrêtés tous les trois, à l'occasion de cette démarche, ils ont été tous les trois rendus à la liberté.

« Comment M. Berryer, qui n'a été que leur collaborateur, demeurerait-il, pour son concours, sous le coup de la prévention ?

Présenté par BERRYER, père.

BELGIQUE.

BRUXELLES, 20 août.

Dès avant-hier les rues que devait traverser le cortège avaient été plantées, et hier matin des guirlandes et des draperies réunissaient tous ces arbres dont la verdure faisait ressortir les drapeaux aux couleurs belges et françaises qui les couronnaient. Presque toutes les maisons étaient ornées de ces mêmes emblèmes d'union; elles étaient ornées plus encore par une population immense avide de voir notre jeune Reine.

A dix heures une double haie avait été formée par la garde civique et la troupe de ligne, devant le palais jusqu'à la porte de Laeken, et jusqu'au moment où le cortège a passé, une foule immense circulait dans toutes les rues, au milieu des soldats, sans que la police ait en aucune manière fait sentir sa présence, et sans qu'aucun désordre ait rendu nécessaire son intervention.

Leurs Majestés ont quitté à midi trois quarts le château de Laeken, une salve d'artillerie a annoncé leur départ. Elles ont été reçues à la porte de la ville par le bourgmestre, M. Rouppe, à la tête du conseil de régence. L. M. s'étant arrêtées, M. le bourgmestre leur a adressé le discours suivant :

« Sire, Le corps municipal est glorieux de vous offrir, en ce beau jour, les sincères et respectueuses félicitations de votre bonne et fidèle capitale.

« Interprètes de la joie publique, nous vous supplions, Sire, d'agréer les vœux que nous formons pour votre bonheur, pour le bonheur de l'illustre princesse qui, associée à votre destinée, partagera avec vous notre respect, notre amour et notre reconnaissance.

« Les liens intimes que Votre Majesté vient de contracter avec un grand et puissant prince, roi comme elle par le vœu national, consolideront le trône constitutionnel, la gloire, les libertés et la prospérité de deux nations qui s'estiment, qui s'aiment et que tant de sympathies unissent.

« Déjà le commerce, les arts et les sciences reprennent parmi nous leur premier lustre : votre sagesse, votre fermeté dans les négociations, au besoin votre vaillant courage et le dévouement d'une armée de braves, forceront bientôt notre ennemi à reconnaître les droits qui nous sont garantis par des traités solennels.

« Jouissez, Sire, jouissez long-temps, avec votre aimable et auguste compagne, du bonheur que vous assurent à la fois sa tendre affection et l'attachement inviolable d'un peuple dont vous êtes le sauveur et le père; et qu'une heureuse lignée perpétue votre dynastie pour le bonheur de nos neveux ! »

« Madame, en unissant votre destinée à celle de notre Roi bien-aimé, Votre Majesté s'est alliée à un peuple généreux, loyal et brave.

« Les bénédictions universelles des populations qui partout se pressent sur votre passage prouvent à la fois, Madame, que la nation belge est digne de son Roi, et qu'elle sait apprécier vos éminentes qualités. Tant de vertus unies à tant de grâces assurent à votre royal époux tous les charmes du bonheur domestique. En embellissant ses jours, Votre Majesté nous aidera à acquitter notre dette; votre nom se confondra avec le sien dans notre amour et notre reconnaissance.

« Jamais la nation belge n'oubliera, Madame, que c'est à l'imperturbable sans-froid, à l'intrépide courage de son Roi et à la généreuse intervention de votre auguste père, qu'elle a dû la conservation de son indépendance et de ses libertés.

« Recevez, Madame, avec bienveillance nos hommages, nos félicitations et nos vœux. Ils partent de nos cœurs : ils sont purs et sincères, et, à ce titre, dignes de vous. *Vive le Roi ! vive la Reine !* »

Le Roi a répondu d'un ton pénétré qu'il se sentait heureux de se re-

trouver, à un an d'intervalle, accueilli à son entrée dans la capitale de la Belgique par les mêmes hommes qui n'ont cessé de lui donner des preuves de leur dévouement, en travaillant avec lui au bonheur des Belges; qu'il entraît à Bruxelles cette seconde fois avec non moins de désir, mais avec plus de confiance encore dans le succès du but qu'il se propose, la consolidation et le bonheur du nouvel état belge, puisqu'il retrouve les mêmes hommes et les mêmes sentimens, et que par le lien qu'il venait de contracter, il offrait un nouvel élément de bonheur et d'avenir. S. M. était alors tellement émue, qu'elle a prié le bourgmestre de suppléer en consultant son propre cœur, tout ce qu'il pouvait avoir encore à lui dire. »

Le cortège s'est ensuite remis en marche.

Le cortège a traversé Bruxelles au milieu des acclamations et aux cris de : *Vive le Roi ! vive la Reine !* A plusieurs reprises la voiture a dû s'arrêter pour recevoir les fleurs qu'on offrait à la Reine.

Pendant le trajet plusieurs pétitions ou placets ont été présentés à L. M. qui tendaient les mains hors de la voiture pour les prendre.

Le Roi était revêtu d'un habit d'officier-général. La Reine portait une robe de dentelle de Bruxelles et un chapeau de paille de riz avec des plumes blanches. La physionomie de L. M. exprimait le contentement.

A deux heures le canon a annoncé que L. M. entraient dans le palais. Le roi s'est ensuite placé à cheval en avant du grand balcon, au milieu d'un grand nombre d'officiers supérieurs. La Reine était sur le balcon même, ayant à côté d'elle M^{me} la comtesse de Mérode et M. de Meulenaere. Les blessés de septembre étaient sur la place du Palais, vis-à-vis du Roi.

Les troupes ont défilé, la garde civique en tête, et au bruit des acclamations d'une foule qui couvrait tout la place des Palais et que n'a pas diminuée la pluie qui a commencé à tomber dans ce moment.

Le roi et la reine rentrés dans leurs appartemens ont reçu les autorités civiles et militaires, les députations des divers corps constitués, plusieurs membres du sénat et de la chambre des représentans, des députations de la régence de Bruxelles, de celle d'Anvers, de celle de Liège et de celle de Bruges.

Beaucoup de vœux et de paroles ont été échangés : paroles de félicitations, en même temps qu'elles exprimaient l'espoir d'un meilleur avenir. La Reine, pendant tout ce temps, à côté du Roi, laissait voir la part très-vive qu'elle prenait à tout ce qui se disait.

Le président de la cour supérieure s'est exprimé ainsi :

« Sire et Madame. Il s'est accompli cet événement, qui déjà depuis long-temps était l'objet des vœux du peuple belge. Le roi que la nation s'est choisi, vient d'associer à ses destinées une princesse dont la renommée a publié d'avance les rares et précieuses qualités. Ces cris d'allégresse qui ont retenti partout, prouvent que le peuple les connaît et sait les apprécier.

« De son côté, la cour supérieure de justice s'empresse d'apporter à V. M. le tribut de ses hommages et de ses félicitations à l'occasion de cet hymen auguste et riche de tant d'espérance; hymen qui servira non-seulement à adoucir, par les agrémens d'un bonheur domestique, les occupations quelquefois pénibles et fatigantes de la royauté; mais qui sera en même temps le gage d'une alliance plus intime entre deux dynasties et deux nations liées par les nœuds si naturels d'un bon voisinage et d'intérêts communs, ainsi que d'une grande conformité de lois, de langage, de mœurs, de caractères.

« Ces liens qui unissent si étroitement les deux peuples sont bien faits pour assurer S. M. la Reine, qu'en changeant de pays elle n'a pas changé de patrie; et si dans sa piété filiale et sa tendresse pour la France elle a dû éprouver quelques regrets en quittant une famille et un pays si chers à son cœur, elle trouvera une famille adoptive, toute dévouée, dans la Belgique entière; elle verra que cette nation redoublera d'amour et de respect pour rendre son séjour agréable et mériter ainsi son affection et sa bienveillance. »

M. Legrelle, bourgmestre d'Anvers, accompagné des deux échevins de la ville, et parlant au nom du collège, a dit à peu près ce qui suit :

« Sire, Le collège des bourgmestres et échevins de la ville d'Anvers vient joindre ses hommages, ses félicitations et ses vœux aux acclamations qui s'élèvent spontanément dans toutes les parties du royaume pour célébrer l'heureux hymen qui, unissant les destinées de V. M. à celle d'une princesse aussi belle que bonne et vertueuse, resserre encore plus étroitement les nœuds de l'alliance qui existait déjà entre la Belgique et la France.

« Souffrez, sire, qu'en ces beaux jours, nos cœurs s'identifient pour ainsi dire avec le vôtre; pourrions-nous ne pas participer à la joie de celui qui a pris tant de part à nos peines, dont la sollicitude paternelle comprend jusqu'au moindre de nos besoins, qui dans un moment bien digne, est venu s'enfermer dans nos murs pour nous rassurer et nous bénir; de celui enfin dont la bienveillance et l'appui ne nous manqueront jamais ?

« Madame, en ouvrant une nouvelle ère de bonheur à votre auguste époux, vous ouvrez en même temps une nouvelle époque de gloire et de prospérité à votre seconde patrie : Les Belges connaissent déjà par la voie de la renommée, vos attraits et vos angéliques vertus, ils vont jouir tous les jours de vos bienfaits. »

Leurs Majestés ont écouté ces paroles avec le plus vif intérêt, et le Roi a répondu avec un accent rempli de bienveillance, qu'il ne cessait d'affectionner particulièrement la ville d'Anvers, qu'il lui avait en effet donné des marques de son attachement et qu'il ne cessait de s'occuper de sa prospérité; qu'il avait appris avec quelque peine les bruits mal fondés, qui avaient couru pendant son absence, sur la question vitale de la libre navigation de l'Escaut, mais qu'il était persuadé que notre situation n'avait pas encore offert un aspect plus favorable qu'aujourd'hui.

A six heures, il y a eu au palais un dîner de cinquante couverts.

L. M. se sont ensuite rendues au théâtre à sept heures et demie, où les attendaient de nombreux spectateurs et les acclamations les plus vives à leur entrée comme à leur sortie. La physionomie du Roi et celle de la Reine respiraient une satisfaction expansive. La Reine était coiffée en plumes blanches et portait un bandeau et un collier de diamans d'un grand éclat. Dans la loge en face de celle de L. M. on remarquait sir Adair, ambassadeur d'Angleterre, et M. de Latour-Maubourg, ambassadeur de France. Le Roi et la Reine ont quitté la salle à onze heures moins un quart.

L. M. sur leur passage en rentrant à leur palais, ont recueilli de nouvelles démonstrations bien franches et bien spontanées.

Les principales rues de Bruxelles ont été pendant toute la soirée encombrées de curieux qui attiraient la variété et la beauté des illuminations. Le temps, qui avait été pluvieux dans la journée, s'était éclairci vers le soir. Les illuminations et les feux d'artifice se sont prolongés fort avant dans la nuit.

NAMUR, 21 août.

L'incendie qui a eu lieu rue St-Jacques dans la nuit du 18 au 19 de ce mois, (voir n° 197), paraît être le résultat de l'imprudence, et nullement celui de la malveillance. Les pertes occasionnées par cet accident sont assez considérables. MM. Laloux, frères, pour ce qui les concerne, évaluent le dommage à 5000 florins; M. Vanlan, chez qui le feu a éclaté, doit, d'après l'expertise faite par les gens de l'art, avoir perdu pour 3,600 florins, seulement dans le bâtiment de derrière. On estime à 387 florins le dommage causé au bâtiment de l'hospice St. Jacques.

On ne saurait donner assez d'éloges à la conduite qu'ont tenue, dans cette funeste circonstance, les habitans de Namur et les militaires de la garnison. Tous ont déployé une ardeur et un zèle qui leur fait à tous le plus grand honneur, et il serait difficile de citer quelqu'un d'une manière spéciale. Cependant, comme nous l'avons dit, un brigadier du 2^e lanciers, s'est fait particulièrement remarquer: il se nomme PIERRE. Nous apprenons encore que le sieur Goffette, J. B., chandelier, rue St. Jacques, a monté le premier sur le toit, avant même le lancier, qu'il a été brûlé à la main, et qu'il a eu une partie de ses vêtemens brûlés.

— La nommée Catherine-Joseph Renier, épouse de Théodore-Joseph Piette, de Malonne, étant dans son jardin le 11 de ce mois, vers 3 heures après midi, occupée à cueillir des cerises, est tombée de l'arbre sur lequel elle était montée, et n'a survécu que quelques minutes.

On porte à plus de 500, le nombre des pétitions qui ont été remises à L. M. à Tournai.

— Parmi les nombreuses inscriptions figurant hier sur les maisons de Bruxelles, on a remarqué la suivante, rue de la Montagne:

Puisqu'aux Français
Léopold a pris la plus belle,
Il prendra bien la citadelle
Aux Hollandais.

— On lit dans l'Union:

Il est rare qu'un article officiel soit d'accord avec les faits quand il s'agit de rendre compte d'une fête telle que celle dont nous avons été témoin hier. C'est cependant ce qui a lieu, pour le *Moniteur*, dans le récit qu'il a donné, et nous croyons qu'il eût été impossible d'exagérer quant à l'enthousiasme qui s'est manifesté partout sur le passage de la Reine. Elle a été accueillie par les plus vives et les plus unanimes acclamations. Son air doux et affable, sa modestie et ses manières aisées, parfaitement en harmonie avec la noble simplicité du Roi, ont plu infiniment.

Toute la soirée, jusque bien avant dans la nuit, s'est passée en réjouissances. Bruxelles ne se souvient pas d'avoir vu une fête plus paisible et plus brillante.

— On écrit de Gand, le 18 août: Un détachement de miliciens est parti ce matin de notre ville pour Tournai; il est destiné pour le 4^e régiment de ligne.

Un détachement de miliciens est arrivé aujourd'hui en nos murs venant de Bruxelles, et se rendant à Ypres, pour être incorporé dans le 8^e.

— Au concours de peinture, sculpture et architecture ouvert à Gand, MM. L. Gallais de Tournai, et Wulfaert, peintre à Bruges, ont obtenu les prix d'histoire, M^{lle} Caroline Desaint, de Bruxelles, le prix pour les dames, M. H. Dillens, de Gand, le prix de genre, M. Engel, de Gand, le prix de paysage.

— Il vient de paraître à Arlon un nouveau journal, sous le titre de *Gazette de la province de Luxembourg*.

— Le *Journal de Luxembourg* annonce que le gouvernement belge a fait arrêter à Grevenmacher M. Desprez, ancien employé des accises, et à Schengen, M. Saur fils, percepteur provisoire des contributions à Luxembourg.

Il y a eu à Luxembourg, du 14 à 4 heures du soir, au 18 à 10 heures du matin, 61 nouveaux cas de choléra, 24 décès, 51 en traitement, 41 guéris et convalescens.

— On écrit de Vienne: « Le 9 août un attentat a été commis sur la personne du fils aîné de l'empereur d'Autriche, le jeune roi de Hongrie. Ce prince, accompagné de son gentilhomme de la chambre et du feld-maréchal comte de Salis, faisait une promenade sur la route de Berg. A cent pas environ de la dernière maison, dans la direction de la vallée de Ste-Hélène, un capitaine pensionné de l'état déchargea sur le roi un pistolet de poche; la balle vint s'amortir dans la doublure de l'habit et ne causa qu'une légère contusion. Au même moment trois hommes de la suite du roi se précipitèrent sur le meurtrier, qui aussitôt se tira dans la bouche un second coup de pistolet, mais la balle resta enfoncée dans le palais. Il voulut alors faire usage d'une troisième arme contre ceux qui

se présentaient pour l'arrêter; mais le pistolet fit long feu. Le prince est revenu dans la ville à pied pour tranquilliser entièrement l'empereur par sa présence.

Il paraît que l'auteur du crime avait écrit quelques jours auparavant au roi de Hongrie pour lui demander 900 florins, et le prince ne lui en avait fait donner que 100. La blessure qu'il s'est faite ne met pas sa vie en danger. Après un interrogatoire préliminaire, subi à l'hôtel-de-ville, il a été mis à la disposition des tribunaux militaires.

— On écrit de La Haye, 18 août:

Le baron de Selby, envoyé de Danemarck à la cour des Pays-Bas, s'est embarqué à Amsterdam le 16 de ce mois, avec sa famille et sa suite, en tout 21 personnes, à bord d'un bateau à vapeur pour Hambourg.

On lit dans le *Handelsblad* un article daté de Bois-le-Duc, 16 août, portant que, nonobstant les bruits répétés de paix, les préparatifs de guerre ne sont pas négligés; et qu'il y est arrivé récemment un transport considérable de cartouches.

Selon des rapports des bords de la Meuse, la garnison belge à Venloo avait depuis quelques jours reçu du renfort.

Il va être établi à Amsterdam une correspondance régulière entre cette ville et Mannheim. Déjà les commissaires *ad hoc* ont fait un appel aux bateliers qui sont familiarisés avec la navigation du Rhin, et qui désireraient exploiter cette correspondance.

Le duc de Cambridge, vice-roi de Hanovre, est arrivé le 12 août à Nimègue se rendant à Rotterdam, où il a dû s'embarquer pour l'Angleterre.

Parmi les neuf vaisseaux marchands capturés par les forces navales de dona Maria, sous les ordres de l'amiral Sartorius, se trouve le *Hope* de Rotterdam.

LA JAMBE DE BOIS.

Le brave général Daumesnil, gouverneur de VINCENNES, a succombé le 17 au matin à une violente attaque de choléra. Depuis deux mois il était souffrant; mais ses habitudes sobres et sa constitution robuste faisaient espérer que son indisposition n'aurait point de suite. Vain espoir! Daumesnil n'existe plus que dans le souvenir de ses amis et des admirateurs de la vraie gloire.

Voilà encore un loyal et fidèle guerrier perdu pour la France: celui-là a droit à une mention particulière.

En 1815, les troupes alliées le sommèrent en vain de rendre la place de Vincennes, qu'il commandait pour l'Empereur. Tout le monde sait la froide et laconique réponse qu'il fit alors aux injonctions de l'étranger: *Quand les Russes me rendront ma jambe, je leur rendrai Vincennes.* (A la bataille d'Esling il avait reçu une blessure qui avait nécessité l'amputation de sa cuisse.) Comme Mutius, que les Romains surnommèrent *Scavola*, le brave Daumesnil fut bientôt moins connu sous son nom que sous celui de *la Jambe de bois*.

La Jambe de bois méprisait les menaces de nos amis les ennemis, et, revenant à des formes moins acerbes, Blucher lui écrivit pour lui proposer 3 millions s'il voulait rendre Vincennes. Voici la réponse du mutilé:

« Je ne vous rendrai pas la place que je commande. Je ne vous rendrai pas non plus votre lettre: à défaut d'autre richesse, elle servira de dot à mes enfans. »

Un pareil homme avait bien le droit de mourir à Vincennes et de reposer dans une place par lui si noblement défendue. . . . Que la terre lui soit légère!

H. L.

VARIÉTÉS.

INDUSTRIE DES FOURMIS.

On mande de Brest les détails suivans sur un phénomène qui y a été observé le 31 juillet:

Des ouvriers du port, prenant leur repas près du magasin général, furent assaillis par une si grande quantité de fourmis ailées, qu'ils furent obligés de quitter la place, qui, en un instant, fut couverte par ces insectes; aujourd'hui encore la cour du magasin général en est jonchée, et le terrain criblé de petits trous qu'ils se sont faits. Toutes les places publiques en sont couvertes, ainsi que la grande route, jusqu'à Coatodon (3/4 de lieue), puis l'on n'en rencontre plus. Parmi ces fourmis ailées, les grosses sont noires, et les petites rougeâtres. Nous croyons que la notice suivante sera lue avec intérêt:

« Les fourmis sont de trois espèces, la rousse et noir (*rufa*), la brune (*fusca*), et la rouge (*rubra*). Cet insecte est un modèle d'activité et de prévoyance. Les mâles et les femelles ont des ailes, mais les fourmis-mulets, qui sont des travailleuses, en sont privées,

« La paix, l'union, la bonne intelligence règnent dans l'intérieur de la république. Les fourmis ailées mènent une vie errante et vagabonde, jouissent de toute leur liberté, et ne s'occupent qu'à jouer, tandis que les travailleuses s'occupent du soin d'emmagasiner des provisions, etc., et surveillent avec un zèle tout merveilleux les œufs déposés par les femelles, et dont la garde leur est confiée. Elles forment des passages en voûtes enlées, qui conduisent à un souterrain que les fourmis-mulets font en enlevant la terre au moyen de leurs mandibules. Un grand ordre règne dans leurs travaux; dès que l'une a détaché une molécule de terre, on la transporte au dehors, une autre rentre pour travailler; c'est dans cette cavité, soutenue par des racines d'arbres ou de plantes, que les fourmis se réunissent et vivent en société, et sont ainsi à l'abri des orages de l'été et des glaces de l'hiver. Au printemps la famille court, s'empresse, apporte, amasse; la fourmi trop chargée de butin est aidée par sa compagne. Tous les vivres ramassés avec tant d'ardeur sont consommés dans le même jour. La caverne est la salle de festin; chaque fourmi vient y prendre son repas. Les mâles ne servent qu'à la propagation; ils sont plus

petits que les femmes, et, comme elles, périssent aux approches de la mauvaise saison. Quant aux mulets, ils passent l'hiver dans un état de stupeur et d'engourdissement, et ne reprennent d'activité qu'au réveil de la nature (1). »

LES MAISONS DE JEUX.

Il est trois portes à cet antre :
L'honneur, l'infamie et la mort ;
C'est par la première qu'on entre,
C'est par les deux autres qu'on sort.

Je ne sais plus quel philosophe a dit qu'il faut des égouts aux vices de la société. Quelquefois, aux eaux grasses et bourbeuses, auxquelles ces égouts doivent servir d'écoulement, vient se mêler une rosée fraîche et matinale, détournée de sa direction, et que le torrent entraîne avec le reste. C'est un malheur, mais qui ne prouve rien contre l'avantage des choses établies. C'est un argument de plus contre la perfectibilité humaine, un nouveau motif de se convaincre qu'il n'est si bonne chose qui n'ait son mauvais côté.

Les maisons de jeux ont depuis long-temps soulevé l'indignation de toute âme honnête ; chaque jour, des voix généreuses s'élèvent contre la protection accordée à ces infâmes repaires, contre l'impôt que le gouvernement prélève sur la ruine et souvent sur la mort d'une foule de malheureux. On cite des exemples, on émet les suppositions les plus vraisemblables. On propose vingt moyens d'indemniser l'état des quelques millions que lui rapporte la ferme des jeux. Rien de plus louable que la réunion de tous ces efforts, rien de plus facile que de supprimer les jeux et de retrouver la somme que le gouvernement en retire : il n'est pas un père de famille qui ne donnât avec joie 5 francs par année pour éviter que son fils vint un jour à se déshonorer ou à finir sa vie par un suicide. Mais cette amélioration dans notre état social est impossible, en ce qu'elle augmenterait le mal en voulant le faire cesser. Supprimez aujourd'hui les maisons de jeux, et demain cent autres du même genre s'ouvriront, bien plus dangereuses en ce qu'elles ne seront pas sous la surveillance de la police ; on en saisira dix, vingt, elles iront s'établir un peu plus loin : jamais vous ne trancherez la tête à l'hydre. Et qu'on juge de ce que seraient de pareils tripôts, fondés par ce rebut de la société où la police a l'habitude d'aller chercher les malfaiteurs, fréquentés par ces hommes en lutte perpétuelle contre leurs semblables, qui ne trouvent que dans le vol les moyens d'alimenter leurs débauches, et qui promettent de dignes successeurs aux pensionnaires de Brest et de Toulon. Que deviendraient, au milieu de cette tourbe, l'homme honnête encore, qu'un fol espoir a fasciné, le fils de famille entraîné par de mauvais conseils, ou par l'appât d'un or dont il veut faire l'apprentissage ! Ce qui pourrait leur arriver de plus heureux, ce sera de ne perdre que leur argent.

Les maisons de jeux, au nombre de neuf, il y a quelques années, se trouvent réduites à sept par la suppression des deux roulettes de la rue Dauphine et de la rue du Temple. Celles qui subsistent encore sont :

Le n° 36, le n° 113, le n° 129, le n° 154, au Palais-Royal ;
Le n° 15, rue de Marivaux ;
Frascati, rue de Richelieu, au coin du boulevard ;
Le Cercle, ci-devant rue Grange-Batelière, maintenant rue de Richelieu, maison du restaurateur Lointier.

Je ne parle pas de la Bourse, maison de hasard bien plus périlleuse et plus immorale, en ce qu'on y peut jouer sur parole et compromettre l'argent des autres.

Nous n'en voyons chaque jour que trop d'exemples. La Bourse à elle seule, a plus élevé le chiffre des suicides que toutes les autres maisons de jeux ensemble ; mais on y risque des millions, on s'y rend dans de légers tilburys qui forment devant ses colonnes un élégant fronton ; aussi est-il de fort bon genre de faire des affaires à la bourse ; et quand on n'a pas assez de mépris pour le pauvre diable qui va confier au tapis vert quelques écus qui sont bien à lui, on environne d'estime et de considération l'effronté coquin qui jette au hasard la fortune des familles. Le monde est ainsi fait : volez un mouchoir dans une foule... — En prison, l'infâme : perdez à la Bourse des millions qui vous sont confiés... — Le malheureux, puisse-t-il atteindre bientôt un territoire hospitalier ! Le sac de clous et le sac de lois des deux Normands résument admirablement bien l'opinion de la société.

Tous les rangs, tous les âges, pourvu qu'on ait atteint la majorité, peuvent aller dans les maisons de jeux briguer une faveur de la fortune. Cependant, comme il faut que les privilégiés et l'aristocratie se foudrent partout, le Cercle et le n° 154 sont réservés aux personnes présentées, ou à celles dont une mise élégante trahit les ressources ou la position sociale.

Par opposition, le n° 113 est exclusivement destiné aux pauvres diables qui vont porter le produit de leur travail de la journée, que leur femme attend souvent pour donner du pain à ses enfants. Un homme bien vêtu, en cravate blanche, n'oserait se montrer dans les salons du 113. Il est cependant quelques joueurs honteux qui choisissent de préférence cette maison, sûrs de n'y rencontrer personne de connaissance.

Frascati est un établissement spécial : c'est le seul où les femmes soient admises. Tous les soirs, une réunion de dandys et d'étrangers se pressent autour du tapis, à côté de femmes plus élégantes que jolies, que vous avez rencontrées à des tables d'hôte, souvent même un peu plus bas, et qui, si vous êtes en bonne veine, et qu'elles aient tout perdu, auront pour vous moins de rigneurs que la fortune n'en aura eu pour elles.

C'est à Frascati, surtout, que le jeu vous apparaît dans toute sa laideur : toutes ces femmes, jeunes, délicates, parées comme pour un bal, et qui sont là, couchées à moitié sur la table où toutes les passions qui ont été données à leur âme pour leur bonheur et pour le nôtre, viennent se

(1) Voir pour plus de détails le célèbre ouvrage de Huber fils, de Genève : *Observations sur les fourmis*.

fondre en une seule, étrangère, exceptionnelle, et qui les anéantit toutes ; ces femmes ont quelque chose de hideux. La fraîcheur de leur robe, la symétrie de leur coiffure, les plis comptés de leur collerette, tout est sacrifié : leur regard avide, concentré, ne suit que la carte ou le dé qui va leur donner ou leur ravir quelques pièces d'or. A chaque coup fatal, vous voyez leurs doigts crispés se porter machinalement à leur tête, détruire l'arrangement de leur belle chevelure, et revenir froisser un côté de robe qu'elles ont achetée la veille avec le produit du jeu, et qu'elles vont revendre demain pour s'acquitter envers cet exigeant débiteur qui ne vous prête pas pour long-temps, malgré l'énormité de ses intérêts. Dieu ! qu'une femme qui joue est laide !

C'est dans les salons de Frascati qu'ont lieu les soirées brillantes qui se tenaient autrefois dans le local du Cerele, et auxquels se presse tout ce qu'il y a de plus distingué à Paris en jolies femmes et en hommes marquans. Le masque, qui rend tous les hommes égaux, permet à l'ambassadeur d'une puissance, à l'héritier d'une haute noblesse, de s'asseoir à côté de l'homme perdu qui compte sur les chances du jeu pour rétablir un honneur que le jeu a flétri ; autorise la femme honnête à danser à la même quadrille que ces vertus faciles, habituées ordinaires du lieu. Ces bals vraiment somptueux, pour lesquels la ferme fait de grandes dépenses, et où l'on voit figurer une quadrille de l'Opéra, ne se donnent que dans les occasions rares où la banque étant en déficit, se voit dans la nécessité d'appeler à son aide toutes les notabilités financières ; c'est un agent de change donnant un *rout* la veille de sa déconfiture. Les jeux ne dépensent pas moins de dix milles francs pour une fête de ce genre qui leur rapporte toujours cent cinquante mille francs au moins. Tel homme n'aurait jamais mis le pied dans une maison de jeu, qui vient perdre à ces soirées cinq ou six mille francs sans honte et sans regrets. La société insolite qui s'y est réunie a désinfecté le local ; on n'a pas perdu dans un tripôt, mais chez un riche particulier, dans un salon de bonne compagnie.

Lorsque ces assemblées s'organisèrent pour la première fois, on pouvait jouer masqué. Cela fut défendu plus tard par l'empereur, à la suite de la déconfiture d'un notaire qui fit banqueroute après avoir perdu la fortune de ses cliens. Alors un notaire qui manquait n'était pas chose commune : nous n'en étions par arrivés au degré de civilisation que nous avons atteint depuis.

L'ouverture et la clôture des différentes maisons de jeux, sont échelonnées de telle sorte que l'on puisse jouer quatorze heures sur vingt-quatre. Depuis midi jusqu'à deux heures du matin, les immenses salons du Palais-Royal et de Frascati sont encombrés d'une foule avide, silencieuse, rassemblée là par un but unique : jamais on n'a vu une si grande réunion d'hommes mis par une pensée plus intime. Vous n'entendez que la voix sonore du banquier, le bruit des râteaux et le résonnement des écus. Quelque-fois une exclamation de rage, un soupir déchirant viennent rompre la monotonie du lieu ; mais à ces rares exceptions près, le bruit particulier et uniforme d'une maison de jeu a quelque chose de lugubre.

(La fin à demain.)

BOURSES.

(Dimanche 19, pas de bourse à Anvers.)

BRUXELLES, 18 août.

Emprunt de 12 millions	98 3/4 P	Emprunt romain	79 1/2 P
» de 10 millions	99 1/8 A	Lots	
» Rotschild	75 3/4 P	Napolitains	76 1/8 P
Autriche métalliques	89 1/4	Guehard	79 1/2 A
Lots de Pologne		Rente perp. espag. à Paris	
Anglo-Danois 3 p. 0/0		» à Amsterdam	51 1/4 P

PARIS, 18 août.

Rentes 5 p. cent au comptant, jouissance du 22 mars 1830, 99 fr. 10 c. — 4 1/2 pour cent, jouissance du 22 sept. 00 00. — 4 p. cent, 83 00. — 3 p. cent, jouissance du 22 juin 1830, 69 35. — Act. de la banque, 1660 00. — Certific. Falconnet, 81 40. — Cortès d'Espagne, 11 1/2. — Emprunt royal d'Espagne 1830, 00 0/0. — Rente perpétuelle d'Espagne, 57 5/8. — Emprunt d'Haïti, 000 00. — Emprunt belge, 77 5/8. — Emprunt romain, 80 1/4.

VIENNE, 10 août.

Métalliques. — 87 5/16. Act. de la banque 1137.

ANNONCES

1846. A VENDRE DE LA MAIN A LA MAIN,

Un beau moulin-à-vent, presque neuf, construit en bois, avec ses meules et accessoires, situé à Lesves; l'acquéreur devra le démolir pour le reconstruire dans une autre commune.

S'adresser, pour le voir, au propriétaire, M. Legros, et pour traiter du prix, à M. le notaire Delvigne, à Namur.

1838. A vendre de la main à la main,

Une belle saline avec maison, écuries, remise et un jardin de trois quarts de bonnier y attachant, située à Jambes, placée très-avantageusement entre les routes de Liège et de Luxembourg.

L'acquéreur entrera en jouissance de suite, et il aura toutes les facilités désirables pour le paiement du prix.

S'adresser au notaire Delvigne, pour connaître les prix et conditions de cette vente.

1884. Belle maison avec cour et deux sortes d'eaux, à louer présentement.

S'adresser à M. Bauchau-Maurissens, rue Saint-Nicolas, à Namur.

IMPRIMERIE DE H. LOUVET, MARCHÉ AUX HERBES.